

| |
|---|
| ASGM Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire |
|---|

L'An deux mille quinze Et Le vingt et un février

à quatorze heures

Les membres de l'ASGM se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du bureau.

Le quorum n'étant pas atteint à 14h15, il est attendu 15h00 pour tenir l'assemblée générale avec le nombre de membres présents.

L'assemblée générale est présidée par Madame Josiane DUPONT, assistée de Myriam BASSELIER secrétaire.

Les membres présents ont élargé la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés.

L'assemblée générale est réunie à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- 1 – Rapport moral
- 2 – Rapport sportif
- 3 – Rapport financier
- 4 – Approbation du budget
- 5 – Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
- 6 – Questions diverses

Sont présents 32 membres et 12 sont représentés.

Monsieur LABROUSSE, président de la ligue, donne des informations sur les travaux à venir sur le golf.

Le terrain sera fermé par tranche de neuf trous mais la date de commencement n'est pas connue.

Il annonce qu'il est probable que le championnat de la Martinique soit reporté.

Le rapport moral

La Présidente reprend ensuite la parole pour parler de l'association en général et de son avenir dans ce contexte.

Elle donne lecture de son rapport moral.

Elle rappelle que le nombre de licenciés, en 2013, était de 254 licenciés et en 2014, 247.

Il n'y a donc pas péril pour l'association.

Il est passé ensuite au rapport sportif :

20 compétitions ont été organisées : 3 de classement, 5 ludiques et sponsorisées et 6 dames séniors, 2 qualificatives pour l'ECGA, une compétition parrainage, une compétition caritative (LE ROTARY), une compétition conjointement avec l'ALBATROS, et ensuite le trophée ASGM sur 2 tours.

La fréquentation des compétitions a bien diminué (40 joueurs en moyenne). La compétition caritative remporte toujours autant de succès.

Un membre propose des entraînements collectifs pour fédérer les joueurs.

Concernant l'ECGA, 9 équipes caribéennes étaient engagées et 4 membres de l'ASGM ont fait partie de cette compétition.

L'ASGM a participé financièrement à l'organisation de la Madras cup.

Il est ensuite passé au rapport financier

Myriam BASSELIER présente le rapport financier élaboré sous réserve du résultat de l'audit commandé.

Elle répond aux questions posées par les membres.

Après échanges de vues entre les membres et explications données sur les démissions, les cooptations et la composition du bureau, il est passé au vote.

Première Résolution.

Approbation du rapport moral

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution.

Approbation du rapport sportif

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution.

Approbation du rapport financier

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution.

Approbation du budget prévisionnel

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution.

Renouvellement du tiers sortant :

Il est rappelé que l'an passé après l'assemblée, deux membres ont démissionné et deux ont été cooptés (Raymond ROSEMAIN et Bernard HOUIS).

Il faut ratifier leur nomination.

L'assemblée ratifie leur cooptation.

Il y a eu ensuite deux autres démissions

Il faut les remplacer ainsi que Marc Antoine DUBUC muté en métropole et qui part fin mars.

Se présentent :

- Jean Pierre CHEDRU
- Agnès DULAC

Ils sont élus à l'unanimité.

Questions diverses.

Aucune question diverse n'est abordée.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h35

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la présidente et la secrétaire.

Josy DUPONT

Myriam DUBOIS